

CODE 70644

OBJECTIFS

Passer les tests théoriques et pratiques afin d'obtenir ou de renouveler le CACES Plates formes élévatrices mobiles de personnes parmi les catégories 1B et 3B, permettant à l'employeur d'établir une autorisation de conduite, sous réserve du respect des dispositions réglementaires (Décret n°98-1084 du 02/12/1998 arrêtés du 02/12/1998 et circulaire DRT 99/7 du 15/06/1999 Arrêtés du 30/11/2001 Recommandations CNAM r 372 Modifiée, R389, R 386, R 383 modifiée, R 390, R 377 modifiée,

Participer à la prévention des risques professionnels.
A l'issue de la formation, le participant doit être capable de connaître :

- La Réglementation et textes de la Sécurité Sociale
- Les Classification des PEMP et technologie des différents organes
- Les Règles de stabilité, de conduite, de circulation et de stationnement
- Les Vérifications et entretien courant
- Le Contrôle visuel de l'état de l'engin
- La Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Comment Positionner la PEMP en fonction du travail et de l'environnement
- Comment Mettre en place le balisage et la signalisation
- Comment Positionner et déplacer la plate-forme de travail le long et sous une surface plane verticale

PERSONNES CONCERNÉES

- Conducteurs de PEMP déclarés aptes médicalement à la conduite des PEMP, Titulaires les cas échéant du permis de conduire correspondant au véhicule et sachant lire et écrire.

CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

- formation pratique associant le rappel des apports théoriques et des pratiques de la conduite des PEMP.
- mise en situation sur le terrain

Moyens pédagogiques :

- utilisation de diaporamas ou de vidéo
- fiche de suivie et dévaluation des stagiaires

DURÉE

1 à 3 jours selon le nombre et le niveau des conducteurs

Dans tous les cas , nous ne pouvons pas effectuer plus de 6 CACES par jour.

EFFECTIF

Pour cette formation, le nombre de participants ne pourra pas être inférieur à 4, ni supérieur à 6.

DEMANDE SPECIFIQUE

Nous pouvons adapter cette formation pour votre entreprise et la réaliser sur vos sites.

COUT PEDAGOGIQUE

Nous contacter



Formation Préparation au CACES Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) Formation et Tests

CONTENU DE LA FORMATION

FORMATION THEORIQUE

- Réglementation et textes de la Sécurité Sociale,
- Classification des PEMP et technologie des différents organes,
- Principaux risques liés à la conduite des PEMP,
- Fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité,
- Règles de stabilité, de conduite, de circulation et de stationnement,
- Adéquation de la PEMP en fonction de la charge nominale et de la nature du travail,
- Distances de sécurité avec les conducteurs électriques,
- Organes de sécurité,
- Vérifications et entretien courant,
- Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.

FORMATION PRATIQUE

- Examen de l'adéquation,
- Contrôle visuel de l'état de l'engin,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité,
- Gestes de commandement et de communication,
- Positionner la PEMP en fonction du travail et de l'environnement,
- Mettre en place le balisage et la signalisation,
- Mettre en service la PEMP,
- Mettre en place les stabilisateurs,
- Positionner et déplacer la plate-forme de travail le long et sous une surface plane verticale,
- Mettre la PEMP en position transport,
- Souplesse et précision des manœuvres,
- Manœuvres de secours.



Formation Préparation au CACES Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) Formation et Tests

EFFECTIF

Pour cette formation, le nombre maximum de participants ne pourra pas être inférieur à 4, ni supérieur à 6.

ANIMATION

Formateur agréé, ayant fait l'objet d'une procédure de qualification quant à ses compétences techniques et pédagogiques.

DISPOSITIFS D'EVALUATION

- Auto-évaluation des objectifs pédagogiques par les stagiaires.
- Evaluation formative par le formateur (théorique et pratique) Adéquation et Vérification, Pratique (circulation et exercices à thème) permettant, si elle est favorable, la délivrance d'un CACES aux candidats qui ont participé activement à l'ensemble de la formation.

CONDITIONS D'ORGANISATION

- Documents et équipements à apporter par les participants lors du stage :
 - une tenue de travail adaptée pour les exercices pratiques
 - EPI se présenter obligatoirement en stage muni de ses équipements de protection individuelle (casque, gants, chaussures, etc...)
 - Moyens matériels à réunir par l'entreprise ([uniquement pour les stages organisés sur vos sites](#)) :
une salle utilisable pour la formation théorique en groupe (espace suffisant, tables et chaises, branchements électriques, possibilité d'assombrir)